

La Bachellerie

REVUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES TRIMESTRIELLE

DECEMBRE 2018 – N°104

JOYEUSES FÊTES !



VIE SCOLAIRE

Cette année scolaire les élèves de l'école de La Bachellerie travaillent sur le thème des Arts (en particulier le cirque).

C'est le spectacle d'Isabelle BESSE « Sur la piste des arts » qui a lancé notre projet d'école. Nous le continuerons tout au long de l'année avec des ateliers en classe. Nous avons fait un projet pédagogique pour que la compagnie CUCICO puisse intervenir. Nous proposerons donc un spectacle de l'école sur le thème du cirque.

Nous sommes aussi inscrits à « école et cinéma ». Nous irons plusieurs fois au cinéma découvrir des œuvres cinématographiques pour enrichir notre parcours culturel.

Pour fêter la fin d'année 2018, nous nous sommes retrouvés avec l'école de Peyrignac et celle de Saint Rabier le jeudi 20 décembre à la salle des fêtes de La Bachellerie, pour voir le spectacle « Helmer et la valise magique », offert par le club de l'amitié de Peyrignac.

Notre goûter de Noël a eu lieu le vendredi 21, l'après-midi à l'école.

Après les interventions de l'artiste en décembre, nous irons voir au centre culturel de Terrasson son spectacle « Wax », le lundi 14 janvier 2019.

Dans la cadre de la semaine nationale de prévention à l'école, une intervention de la MAE a été demandée le jeudi 17 janvier.

Le club de théâtre de La Bachellerie va nous offrir une représentation « Rutabaga » le vendredi 8 février.

Le carnaval, après-midi de rencontre avec les anciens du club de 3^{ème} âge, se déroulera le jeudi 7 mars.

Notre Loto aura lieu le samedi 16 mars 2019.

DEVELOPPEMENT LOCAL



TRAVAUX

▪ Travaux rue de la République – La Fontaine Bachelière :

Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable sont terminés. Ils sont financés par le SIAEP à hauteur de 30.000 €.

Une partie des travaux du réseau d'eaux pluviales sont effectués.

Les travaux d'aménagement des trottoirs, l'effacement du réseau basse tension et l'éclairage public vont commencer mi-janvier pour être terminés début mars.

Le montant pour l'effacement de la basse tension est de 90.000 € et sera pris en charge par le SDE.

La rénovation de l'éclairage public s'élève à 59.910 € TTC, subventionnée à 55% par le SDE. Il reste à la charge de la Commune 22.466 € HT.

▪ Travaux de la salle polyvalente :

Cette salle, entièrement rénovée avec sanitaires aux normes handicapés, sera opérationnelle dans la première quinzaine de janvier dès que nous aurons reçu les nouvelles chaises (30 au total) pour un montant de 1.165 €.

Le Club du 3^{ème} âge pourra s'y retrouver, comme d'habitude le mardi après-midi, ainsi que les amateurs de Tarot le jeudi soir ou le vendredi soir. **Coût : 16.745 €.**

▪ Aménagement du local du Club informatique :

Ce local, situé en face de la poste, sera mis à disposition d'une association de Bars avec une exposition permanente d'harmoniums et d'accordéons. **Coût 20.230 €.**

Nous souhaitons donner un nom à cette salle. Si vous avez des idées, elles seront les bienvenues (à envoyer par mail à la mairie).

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

▪ Centenaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 :

La cérémonie de commémoration du centenaire de l'armistice le 11 Novembre dernier était empreinte d'émotions, en particulier quand les enfants de l'école de La Bachellerie, accompagnés par la Chorale ont entonné La Marseillaise. Le public nombreux a pu visiter par la suite une exposition organisée par l'école et la bibliothèque. La Municipalité remercie chaleureusement Nathalie MICHELET – Directrice de l'école, toute l'équipe de La Chorale ainsi que Carine LEYMARIE et Odile ALLONIER.

▪ Don d'un terrain à la commune :

La Municipalité tient à remercier chaleureusement la Famille GALINAT qui a cédé, à titre gracieux à la commune, un terrain situé à La Fontaine Bachelière.

Cette parcelle mitoyenne au Square Eugène Raymond va ainsi être réaménagée et s'intégrer dans le projet en-cours de rénovation de la Rue de La République.

▪ **« La popote qui roule » :**

Le camion ambulant est sur la place du 30 mars 1944 le jeudi soir à partir de 18h30.
Des spécialités autour du poulet vous y attendent.

INFORMATIONS GENERALES

▪ **Fermeture de la Mairie pendant les fêtes :**

La Mairie sera fermée le vendredi 28 et le lundi 31 décembre 2018 ainsi que le mercredi 2 janvier 2019.

▪ **Congés de l'Agence postale communale pendant les fêtes :**

L'agence postale sera fermée les lundis 24 et 31 décembre 2018.

▪ **Inscriptions sur les listes électorales :**

Si vous avez 18 ans dans l'année ou si vous venez d'emménager, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018 : il vous suffit, pour cela, de vous rendre à la mairie afin de remplir un imprimé.

▪ **Etat de catastrophe naturelle – sécheresse 2018 :**

Suite à la sécheresse de cette année, la commune va déposer un dossier de demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle auprès des services de la Préfecture de la Dordogne. **Si vous êtes concernés par ce sinistre (dégradations de votre habitation), veuillez déposer en Mairie un dossier circonstancié, composé d'une lettre décrivant vos dommages et des photos les illustrant.**

Merci de nous adresser vos demandes avant le 31 janvier 2019.

VIE CULTURELLE

✓ Le « Prix Bachelier » se déroulera du mercredi 16 janvier au samedi 13 avril 2019.

✓ Nous vous rappelons que, depuis le mois d'octobre, les horaires d'ouverture ont été modifiés.

La bibliothèque est ouverte :

- Mercredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30
- L'été : lundi de 14h à 16h

*Les responsables de la Bibliothèque remercient toutes personnes
qui ont fait des dons de livres tout au long de l'année.*

*Si vous souhaitez faire un don de livres, merci de vous présenter à la bibliothèque
le mercredi pendant les heures d'ouverture.*

VIE ASSOCIATIVE

NB : nous rappelons aux différentes associations que les réunions restreintes (Bureau – nombre restreint de personnes) doivent se faire, de préférence, dans la salle située sous la scène de la salle des fêtes (la loge) aménagée à cet effet.



COMITE D'ANIMATIONS

Les prochains « rendez-vous incontournables » du Comité d'Animations auront lieu **le 2 mars pour le traditionnel Bal Masqué** puis **le 31 mars pour le Rallye Touristique**.
Nous vous attendons nombreux !



MARCHE AVEC CAMILLE

Le dimanche 9 décembre, était organisée l'annuelle randonnée à La Bachellerie par l'association "Marche avec Camille" dans le cadre du marché de Noël. Malgré un temps plutôt humide cette année encore, une centaine de courageux marcheurs se sont joints aux amis pour participer à cette marche solidaire au profit de l'association et contre les maladies neuro-dégénératives. Un verre de l'amitié a conclu cette matinée, au sec, à la salle des fêtes dans une ambiance conviviale.

L'association vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous le samedi 12 janvier 2019 au « Marquee » pour un repas-concert pop-rock et le samedi 09 et dimanche 10 février pour un Week-End de festivités arabo-andalouses : le samedi soir, spectacle d'artistes professionnels autour de la danse et de la musique orientale et flamenco, le dimanche midi, repas-spectacle avec des associations locales de danse orientale et flamenco.

L'association tient encore une fois à remercier la municipalité, le Comité d'Animation, l'Amicale Laïque, l'Amicale des chasseurs pour leur implication dans l'organisation de cette manifestation.



CLUB DU 3^{ème} AGE

Le club a tenu son Assemblée Générale ordinaire le mardi 27 novembre avec une importante participation. Son équipe dirigeante a été reconduite à une exception. Le Conseil d'administration se compose de :

Bernard AUDEBERT-Président ; Marie-Claude LEDUC-Vice-Présidente ; Daniel SOURNY-Trésorier ; Viviane FREMEAU-Trésorière adjointe ; Helène CHABERT-Secrétaire ; Josiane LASSERRE-Secrétaire adjointe ;	Membres du Conseil d'administration : Jacqueline BAZIN ; Bernard CORBY ; Marguerite ROUFANCHE ; Deux membres d'honneur : Denise BIENAISE ; Simone MAURY.
---	--

- Le Club se réunit TOUS LES MARDIS à partir de 14H à la salle polyvalente.
- Le club envisage des rendez-vous Jeux-Animations sur d'autres jours.
- EN FIN DE MOIS, tous les mardis, les anniversaires sont fêtés.

VOUS ETES LES BIENVENUS !!

- Le jeudi 6 décembre le club s'est retrouvé pour son traditionnel repas annuel au restaurant " l'Orée du bois », à Thenon.
- Le jeudi 7 mars après-midi, le club rencontrera les enfants de l'école. Dégustation de crêpes.
- Une excursion est prévue avant la fin du 1er semestre.



Gym équilibre

La GYM EQUILIBRE de LA BACHELLERIE compte, cette année encore, plus de trente adhérentes.

Mais, comme parfois il y a des absences, d'autres personnes peuvent encore se joindre à nous, notamment au 2ème groupe de 15h à 16h le

vendredi.

Pour cela, n'hésitez pas à venir nous voir, faire un essai et pourquoi pas l'adopter.

La cotisation annuelle est toujours de 80€ et pour plus de renseignements vous pouvez appeler au 06.12.64.42.23.

Avant les vacances de Noël un petit goûter sympa apportera une touche de convivialité.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.



INFO DECLICK

Nous sommes là pour vous familiariser, de la manière la plus ludique possible, avec les premiers gestes et réflexes qui vous permettront d'utiliser un PC, de comprendre internet.

Le monde d'aujourd'hui utilise de plus en plus les nouvelles technologies et vous verrez qu'il n'est jamais trop tard pour commencer.

C'est dans cette optique que le club informatique vous accueille tous les mardis de 20h à 22h et ce, toutes les semaines, hormis les vacances scolaires.

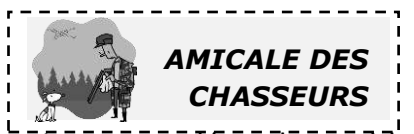
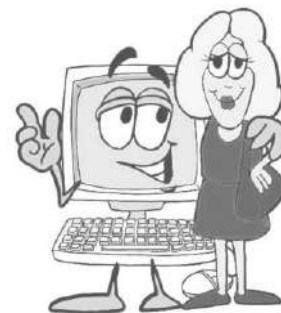
Nous vous encourageons à venir nous rejoindre, que vous soyez débutants ou autres.

Alain LASSERRE, votre formateur, est à votre service pour tout renseignement.

Mail de contact : gerol24@club-internet.fr

Tél : 06/81/85/42/18

<http://clubinfo-labachellerie.over-blog.com/>



AMICALE DES CHASSEURS

EFFECTIFS :

► PETIT et GRAND GIBIER :

Le nombre de chasseurs de petit et grand gibier augmente sensiblement puisque nous dénombrons, à la fin novembre, 34 adhérents, principalement des chasseurs de grand gibier qui, pour quelques-uns, pratiquent aussi d'autres types de chasse au petit gibier sédentaire et de passage.

ACTIVITE :

► PETIT GIBIER :

Le lapin se fait rare, mais heureusement nous constatons un plus grand nombre de lièvres, retour timide mais très encourageant. Chasse très sportive jusqu'au 6 janvier 2019.

Nous avons pu admirer les nombreux passages de palombes qui ont fait le bonheur de nos paloumayres.

Ce bel oiseau bleu devient de plus en plus sédentaire et nos nemrods pourront continuer d'en prélever jusqu'au 10 février 2019.

La bécasse commence à pointer le bout de son bec. Parions, qu'avec l'arrivée des grands froids, nous verrons le vol furtif de la belle mordorée, zigzagant à travers les baliveaux.

Les bécassiers devront être très adroits pour stopper son vol imprévisible et ce, jusqu'au 28 février 2019. Les grives qui se repaissent des pommes restées sur les pommiers offrent un réel intérêt pour le chasseur à les glisser dans sa gibecière.

► GRAND GIBIER :

Fin novembre, notre plan de chasse est en bonne exécution puisque nous avons prélevé quatorze sangliers et sept chevreuils. Nous devons atteindre un prélèvement minimum sous peine de sanction pécuniaire.

Nous n'avons pas encore effectué de battue aux cervidés (biche, daguet ou jeune cerf).

La priorité est à l'éradication de l'espèce sanglier, car de nombreux dégâts nous sont régulièrement signalés (prés, pelouses, semis de céréales ... etc.).

Pour limiter les dégâts dans les champs de maïs, nous avons installé, à la demande des agriculteurs, des clôtures électriques sur quatre grandes parcelles.

INFORMATIONS DIVERSES :

Selon la nouvelle police de la chasse, l'indemnisation des dégâts occasionnés par le grand gibier reposera davantage sur une responsabilité territoriale. Les chasseurs n'ont, en effet, aucune raison d'indemniser 100 % du préjudice, alors même qu'ils ne peuvent intervenir que sur moins des deux tiers du territoire national. Ce que, personnellement, j'ai toujours dénoncé.

Nous sommes parfois accusés de laisser proliférer les sangliers, ce qui est absurde bien sûr.

Nous rappelons que la chasse n'est pas un métier, mais un loisir, de surcroît très onéreux.

MANIFESTATION :

Notre repas annuel des chasseurs, ouvert à toute la population, aura lieu le 8 mai 2019 dans la salle des fêtes de notre commune. A noter sur votre agenda.

En cette période de fin d'année nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes en famille ou entre amis. La nouvelle année approche, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

Pour nous joindre : Marcel DELPEYROUX : 06 87 22 23 47.

ENSEMBLE CHASSEURS ET USAGERS DE LA NATURE SOYONS VIGILANTS



**CONFRERIE DU
MIEL ET DES
ABEILLES EN
PERIGORD**

Le 9 octobre dernier, la Confrérie du Miel et des Abeilles et la Confrérie du boudin Noir de Sainte-Feyre, dans la Creuse, étaient invitées par l'intermédiaire de l'Ambassade des Confréries de la Nouvelle Aquitaine à l'émission de FR3, durant une heure, en direct. Cette émission, animée par Fabienne Thibaut, promouvait les produits des deux confréries. Fabienne Thibault énuméra avec brio les activités de L'Abeille Périgordine et de son rucher-école. Belle publicité pour le miel, les abeilles, l'Abeille Périgordine et le boudin noir de Sainte-Feyre.

La Fête du Piment d'Espelette avait lieu le 28 octobre avec ses 25000 visiteurs, la Confrérie du Miel et des Abeilles était représentée par 6 de ses membres. Les 1^{er} et 2 novembre nous étions invités par nos confrères de la Châtaigne d'Éguzon (Indre) pour la 33^{ème} Fête de la Châtaigne où une discussion sur le frelon asiatique était à l'ordre du jour avec un auditoire nombreux et intéressé.

L'Institut du Goût de la Nouvelle Aquitaine, par le biais de notre Ambassade et du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, nous avait sollicité afin de participer au jury des saveurs, le 8 novembre, au Château de la Mercerie en Charente. Sans hésiter nous avons répondu présents, et ce sont huit membres de

L'Abeille Périgordine et de la Confrérie du Miel et des Abeilles qui ont jugé, anonymement, les différents miels. Après délibération par les organisateurs nous avons découvert 4 apiculteurs périgourdiens parmi les lauréats, dont notre technicien Jean-Jacques Négrier avec 2 médailles d'Or. Bravo Jean-Jacques ! (Il faudra faire mieux l'an prochain). Nous avons passé une très bonne journée avec plein de découvertes dans ce milieu de la dégustation qui comprenait également les huîtres, le cognac, le pineau, la charcuterie etc...

SERVICES DE GARDES

- Pour toutes les urgences de nuit, les jours fériés et pendant les week-ends, du samedi 12h00 au lundi 8h00, appelez le : 15
- Retrouvez toutes les gardes des pharmacies par téléphone en composant le 3237 ou sur Internet : www.3237.fr

ETAT-CIVIL

Décès :

Le 04/09/2018 : Roger RIBOULET, domicilié à Charnaillas .

Le 01/10/2018 : François GAGNERIE, domicilié 550 route de Peyrignac – Sinzelas.

Le 13/11/2018 : Adrienne FONTALIRANT, domiciliée à La Bachellerie.

Naissances :

Le 26/09/2018 : Lyana AUDEGUIL, domiciliée 915 route de Causse.



**Monsieur le Maire est à votre disposition à la Mairie,
sur rendez-vous auprès du secrétariat :**

- **Le mardi et le jeudi matin**
- **Le samedi à partir de 11h**

HORAIRES DES SERVICES COMMUNAUX

- MAIRIE : 05.53.50.60.07

mairie.labachellerie@orange.fr

<http://www.labachellerie-perigord.fr/>

Lundi, Vendredi : 14h30 à 17h30

Mardi, Mercredi : 10h à 12h et de 14h30 à 17h30

Jeudi : 14h30 à 18h

- AGENCE POSTALE COMMUNALE : 05.53.50.16.75

Lundi : 9h à 12h

Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h et de 14h30 à 16h

Mercredi : fermé

Samedi : 9h à 12h

- BIBLIOTHEQUE GEORGES FONBELLE : 05.53.50.36.56

Mercredi : 15h à 19h

Samedi : 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

